



## Union & Actions

Votre accès | Recherche | Contactez-nous | FAQ | Actualité | Editions | Agenda | Partenaires | Jobs | Liens | Plan du site | Avertissement

Entreprendre | Guichet | Défense & représentation | Protection Sociale | Votre personnel | Allocations familiales | Environnement

Notre hebdomadaire  
Union & Actions

Le dernier numéro

Les numéros  
précédents

Les portraits  
d'indépendant

Les dossiers

Le supplément des  
franchisés du secteur  
alimentaire

Le supplément des  
agents financiers  
indépendants

L'abonnement

Votre insertion  
publicitaire



# UNION & ACTIONS

HEBDOMADAIRE • N° 26 • 29 juin 2007

## Etude - L'UWE crie au feu mais propose les extincteurs La Wallonie est gangrenée par le sous-emploi

*L' "Etude sur la situation de l'entreprise" présentée par l'Union wallonne des entreprises a de quoi inquiéter. Tant par les chiffres qu'elle présente que par les conclusions qu'elle en tire. Ce qui n'empêche pas l'UWE de proposer des remèdes concrets qui s'imposent pour traiter cette gangrène wallonne qu'est le sous-emploi.*

Avec un taux d'emploi de 56 % contre 66 % pour la moyenne européenne, le sud de la Belgique souffre incontestablement. Son taux de chômage de 12 % est deux fois supérieur à celui de la Flandre et le triple de celui affiché dans les pays les plus performants de l'Union européenne. Un bémol vient cependant atténuer ce constat puisque la reprise économique de ces deux dernières années a permis d'infléchir légèrement la courbe du chômage. Et si la croissance se maintient, le taux de chômage wallon pourrait se situer aux environs des 9 % ou 10 %.

Mais pour quoi, en Wallonie, toute reprise d'activité se heurte-t-elle rapidement à des difficultés relatives au marché du travail ? L'UWE qualifie ces obstacles de "difficultés structurelles" : l'offre d'emploi existe mais les entrepreneurs wallons ne trouvent pas la main-d'œuvre formée et motivée dont ils ont besoin pour honorer leurs carnets de commandes. Cette situation ne permet donc pas de résorber le chômage même lorsque "les choses vont mieux".

L'enquête semestrielle menée par l'UWE en avril dernier est éloquent à cet égard : 94 % des employeurs wallons se disent freinés dans leurs intentions d'embauche. Et ceux-ci de classer, par ordre d'intensité, les obstacles à l'embauche. Aux problèmes liés à la qualification et aux coûts salariaux s'ajoute généralement le manque de motivation évident des demandeurs d'emploi. Ces trois freins à l'embauche font donc l'objet d'une analyse originale que l'Union wallonne des entreprises vient de présenter.

### Un "top 3" dont on se passerait bien

Il existe donc bien trois gros soucis pour l'emploi wallon.

Le manque de qualification est le premier souci des dirigeants d'entreprise. Il existe un écart énorme entre les compétences réelles des chômeurs et les attentes de l'entreprise : un grand nombre d'emplois vacants ne trouvent donc pas le profil nécessaire. A titre d'exemple, l'UWE avance les chiffres suivants : dans cinq métiers dits "à pénurie", sur 6.747 chômeurs qui ont déclaré avoir la formation adéquate, seuls... 153 se sont avérés opérationnels alors qu'il existait 2.615 offres d'emploi pour ces métiers.

L'autre gros problème vient de la lourdeur des coûts salariaux, les plus élevés d'Europe. La fiscalité et la parafiscalité qui affectent le salaire moyen en Belgique sont les plus pesantes d'Europe, indique l'OCDE. Et, dans ce contexte, ce sont les cotisations des employeurs qui ont le plus augmenté. Macroéconomiquement - en d'autres mots, le rapport entre la masse totale de cotisations patronales et la masse salariale totale dans l'économie - les cotisations patronales sont passées de 23 % en 1975 à 33 % trente ans plus tard. Sur le plan microéconomique, le taux effectif sur un salaire moyen est aujourd'hui de 23,3 % soit 5,3 % de plus que la moyenne européenne malgré les réductions de cotisations existantes.

Enfin, un troisième écueil est constitué des pièges financiers à l'emploi. Cet obstacle est loin d'être facile à traiter. On parle en effet de ce type de piège quand l'écart entre les allocations de remplacement (largement constituées par le chômage) et le salaire proposé est insuffisant pour inciter la personne à accepter un emploi. Un exercice de simulation tenté par l'UWE suggère que seulement 40 % des chômeurs seraient à l'abri d'un piège financier à l'emploi. Par contre, certaines catégories de chômeurs n'ont qu'un faible intérêt financier à travailler aux conditions du marché : les personnes bénéficiant d'une allocation maximale voire intermédiaire de chômage et, surtout, les personnes ayant un enfant en bas âge à charge. "Tout effort en matière de formation ou d'accompagnement des sans-emploi est menacé d'échec si ces pièges à l'emploi ne sont pas résolus et pas uniquement les pièges financiers", indique l'UWE qui évoque aussi les obstacles de mobilité ou les problèmes liés à la garde d'enfants.

### Les solutions existent

Il faut donc "Oser l'emploi", clament les analystes de l'UWE. Pour créer de l'emploi en Wallonie et réduire drastiquement le chômage, il faut appliquer une politique d'emploi volontariste, constituée de mesures structurelles d'ampleur et coordonnées entre les différents niveaux de gouvernement. L'UWE dégage trois axes gagnants.

Réduire le coût du travail pour inciter à embaucher apparaît en premier lieu. La réduction des cotisations patronales crée de l'emploi, affirme l'Union wallonne. Une simplification du système actuel par le biais d'une réduction du taux facial pourrait accroître l'efficacité des réductions sur la dynamique de création d'emploi.

Il s'agit aussi d'inciter les demandeurs d'emploi à chercher et à accepter un emploi. Une analyse pointue de détection des pièges à l'emploi (dont les pièges financiers) doit permettre de cibler les chômeurs réellement prisonniers de pièges. De même,

Imprimer la page

Dans ce numéro

- 01 Etude - L'emploi ne manque pas
- 02 Commerce - Soldes d'été
- 03 Editorial - Commerce : les erreurs politiques se paient "cash"
- 04 Etude - La Wallonie est gangrenée par le sous-emploi
- 05 Développement durable - Mobilisation wallonne
- 06 Energie - Attention à l'arnaque !
- 07 Energie - Le nucléaire est inévitable
- 08 Fiscalité - Bilan de la législature écoulée
- 09 Horeca - Syndicats gourmands
- 10 Awex - Bourget 2007, un bon cru pour la Wallonie
- 11 Prix européen - Innovation pour les handicapés
- 12 Poste - Réseau de relais privés
- 13 Bruxelles - L'Orbem devient Actiris
- 14 Liège - Les vitrines se font belles
- 15 Liège - Collignon & Fils, entreprise familiale depuis 1906
- 16 Portrait - Une seconde chance grâce à l'Ecole Traversière
- 17 Social - Incapacité définitive
- 18 Environnement - Stockage d'huiles usagées
- 19 Allocation de rentrée - Précision
- 20 Utilitaire - Nissan Atleon
- 21 Archives - Il y a 50 ans
- 22 Braine-le-Comte - Salon de l'immobilier
- 23 Publication - Etude annuelle de la BNB
- 24 Y a de quoi râler !

le recours à des mesures fiscales comme, par exemple, l'incorporation des déductions pour frais de garde dans le précompte professionnel, est une autre piste à explorer.

La mise en œuvre d'un système d'accompagnement efficace des chômeurs, depuis l'entrée au chômage jusqu'au nouvel emploi, s'impose également. Il faut donc systématiquement identifier les compétences réelles des demandeurs d'emploi lors de leur inscription au bureau de chômage afin de pouvoir leur apporter une formation en adéquation avec les pénuries de main-d'œuvre qui sont, elles, bien connues.

Enfin, conclut l'UWE, n'oublions pas que la voie la plus solide et la plus durable de création d'emploi reste le développement de l'activité marchande privée et donc la création et la croissance des entreprises. Les décideurs politiques ne peuvent plus l'ignorer.

**Patricia del Marmol**

### La disponibilité des chômeurs pose question

*Parallèlement à la mise en évidence des difficultés à l'embauche que l'Union wallonne des entreprises ne cesse de dénoncer, force est de constater que le nombre de chômeurs réellement disponibles est "probablement très inférieur aux chiffres officiels des demandeurs d'emploi", insiste l'Union.*

*Si on ne tient pas compte des personnes qui ne jouissent pas de la formation nécessaire pour répondre aux exigences actuelles du marché de l'emploi ou encore de celles dont la motivation est très affaiblie par les divers pièges à l'emploi, il apparaît clairement que le réservoir de main-d'œuvre réellement disponible pour un emploi correspond à des chiffres moins élevés que ceux déclarés officiellement.*

*Il n'est donc pas paradoxal que des tensions apparaissent rapidement sur le marché du travail quand l'activité économique reprend alors que le nombre de chômeurs demeure très élevé chez nous. Et l'UWE insiste : la création soutenue d'emplois n'est pas un objectif irréaliste. Des pays comme le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et, plus récemment, l'Allemagne ont apporté ou apportent la preuve que le chômage peut être réduit. Pour y parvenir, des politiques exigeantes et des mesures structurelles d'envergure sont indispensables.*

*Pour mesurer l'ampleur du travail à accomplir, l'Union wallonne des entreprises propose donc la version 2007 des "Etudes sur la situation de l'entreprise". Celle-ci est disponible en version électronique et/ou sur demande ([www.uwe.be](http://www.uwe.be), rubrique "Publications études") ou en version papier (Laurence Mortier, 010/47.19.44 ou [laurence.mortier@uwe.be](mailto:laurence.mortier@uwe.be)).*

Source : Union & Actions  
Date : 29/06/2007

E-mail : [ua@ucm.be](mailto:ua@ucm.be)

Vie privée, copyright, responsabilité